

LES CHIFFRES CLÉS

DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

CERTIFIÉE CEREMA (EMC²)

2019-2020

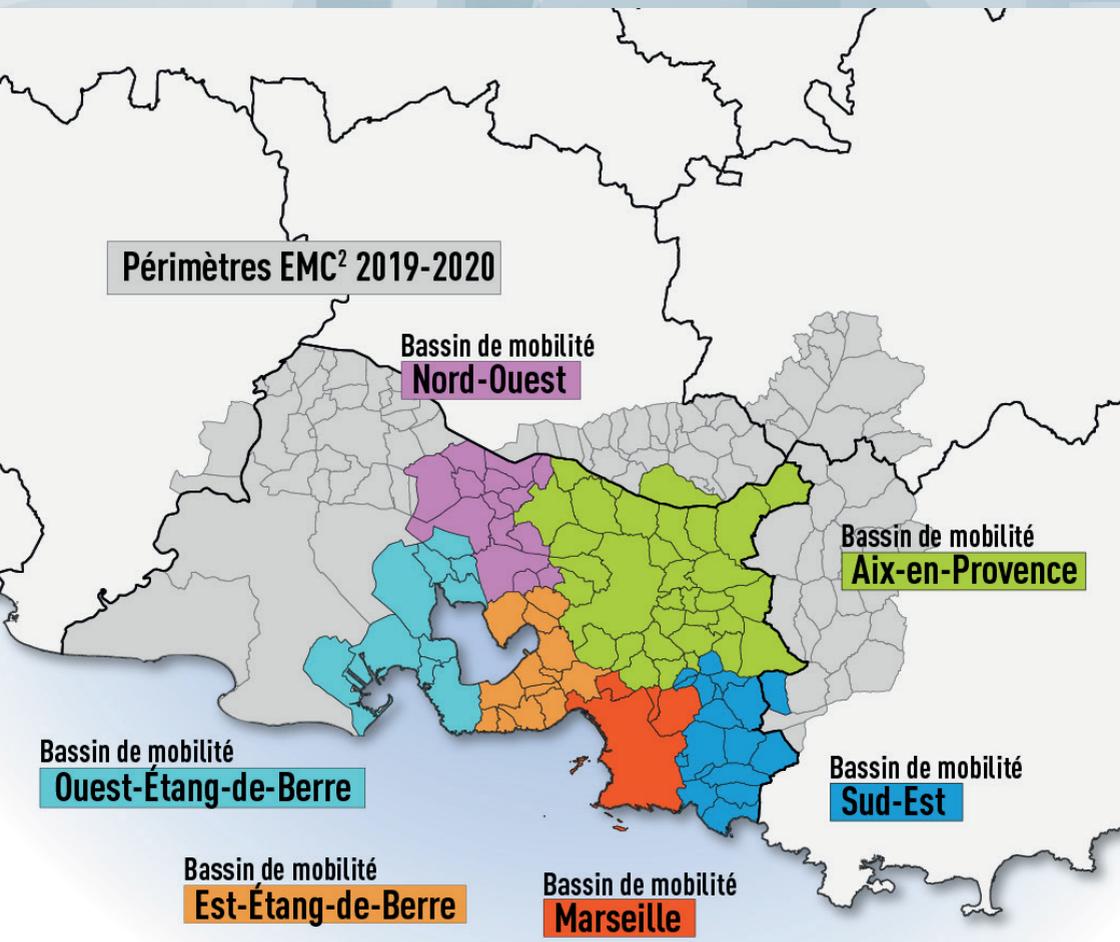
BASSIN DE MOBILITÉ SUD-EST

AVRIL 2022



SOMMAIRE

Introduction	5
Le déroulé de l'Enquête mobilité	6
Combien ?	8
Comment ?	14
Pourquoi ?	20
Quand ?	22



Retrouvez la note méthodologique de l'EMC² en scannant le flashcode

INTRODUCTION

Les Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema (EMC²) permettent d'obtenir une photographie des déplacements réalisés par les habitants. Il est possible ainsi de savoir combien de déplacements sont réalisés chaque jour, par qui, de quelle origine vers quelle destination, pour quel motif, par quel mode et à quel moment de la journée.

La connaissance des pratiques de mobilité représente un enjeu territorial majeur pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'enquête Mobilité certifiée Cerema permet d'alimenter la construction de politiques de déplacements et d'aménagement et de les évaluer. C'est pour cette raison que la Métropole a entrepris, avec l'aide de l'État et du département des Bouches-du-Rhône, le lancement de cette enquête, qui fait suite à celles de 2009, 1997 et 1988 et dont il est parfaitement possible de comparer les résultats, puisque les méthodes et structures d'enquêtes sont identiques.

Ce document décline, pour le bassin Sud-Est, les résultats globaux de l'EMC² publiés en septembre 2021.



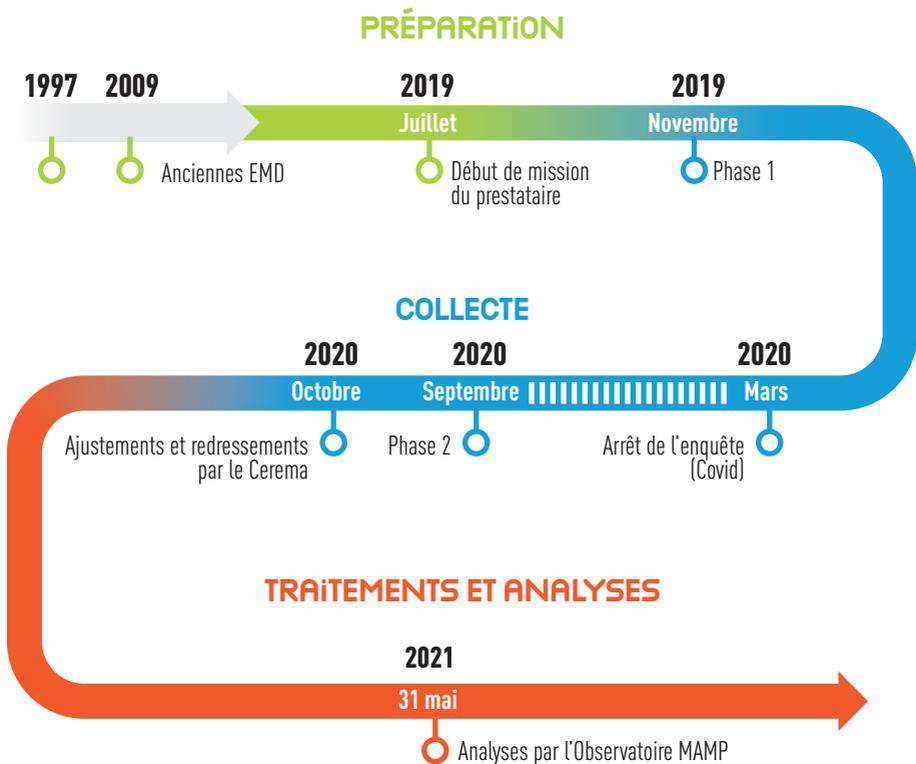
LE DÉROULÉ DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

LA PÉRIODE D'ENQUÊTE

➤ Initialement : du 5 novembre 2019 au 25 avril 2020, soit sur une durée de 16 semaines (plus 2 semaines d'aléas éventuels).

EFFET DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

➤ Arrêt de l'enquête le 16 mars 2020 (soit après 16 semaines sur les 18 prévues) reprise de l'enquête du 3 septembre au 16 octobre 2020.



LE PÉRIMÈTRE

180
communes

2,2 M
d'habitants dans
le périmètre

119
communes dans
les Bouches-du-Rhône

23
communes du Vaucluse
font partie du périmètre

22
communes du Var

14
communes des Alpes-
de-Haute-Provence

2
communes du Gard font
partie du périmètre

LE DÉROULÉ DE L'ENQUÊTE

25 530
personnes interrogées
dans le périmètre EMC²
de 5 ans et plus, tirées au sort

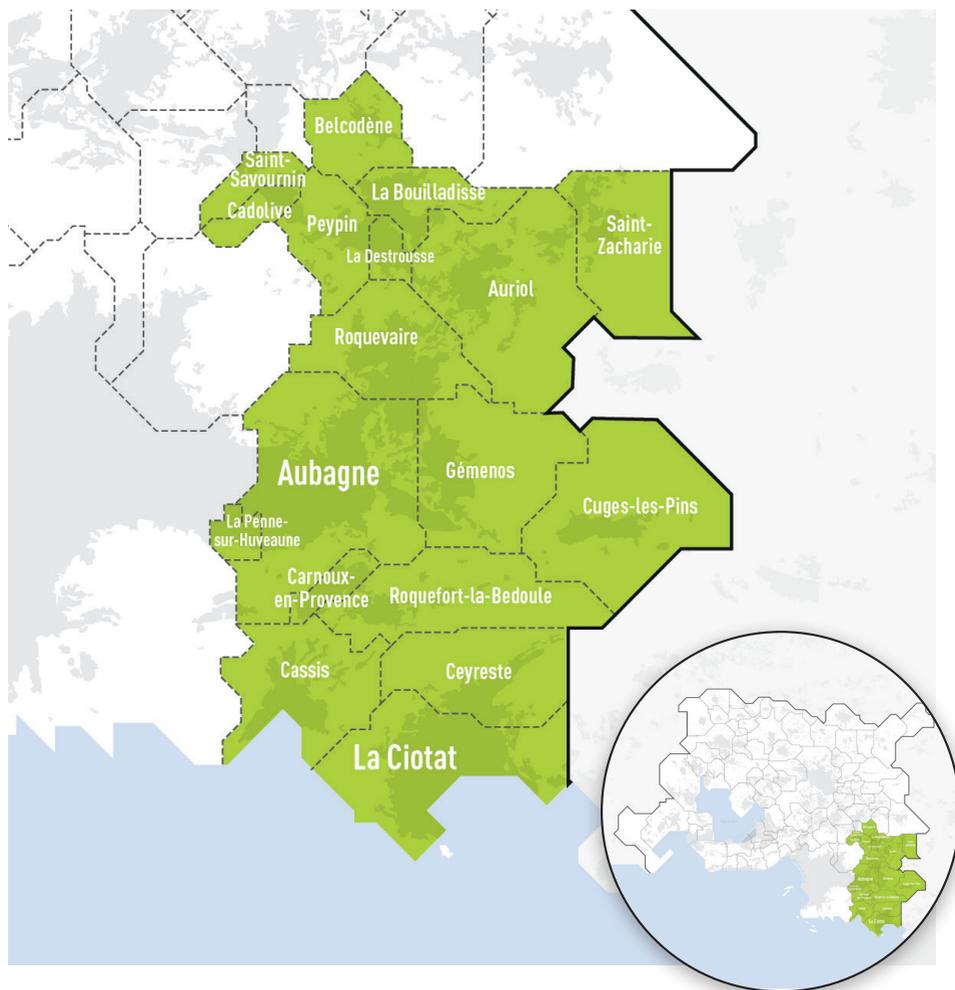
50%
de personnes
interrogées en face
à face
50% de personnes interrogées
par téléphone avant l'arrêt dû
à la crise sanitaire

19 966
des personnes
interrogées
avant l'arrêt dû à la crise
sanitaire

5 564
des personnes
interrogées
après l'arrêt dû à la crise
sanitaire

COMBIEN ?

UNE BAISSÉ DES DÉPLACEMENTS DANS LE BASSIN SUD-EST



NOMBRE
D'ENQUÊTÉS



2 296

NOMBRE
DE COMMUNES



18

NOMBRE
D'HABITANTS



171 000

NOMBRE D'ACTIFS
RÉSIDENTS



62 822

NOMBRE D'ACTIFS
TRAVAILLANT



46 460

NOMBRE DE SCOLAIRES /
ÉTUDIANTS



31 373

NOMBRE
DE DÉPLACEMENTS / JOUR



573 700

627 700 en 2009

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS
/ JOUR / PERSONNE



3,3

3,7 en 2009

/// AIDE À LA LECTURE //////////////////////////////////////

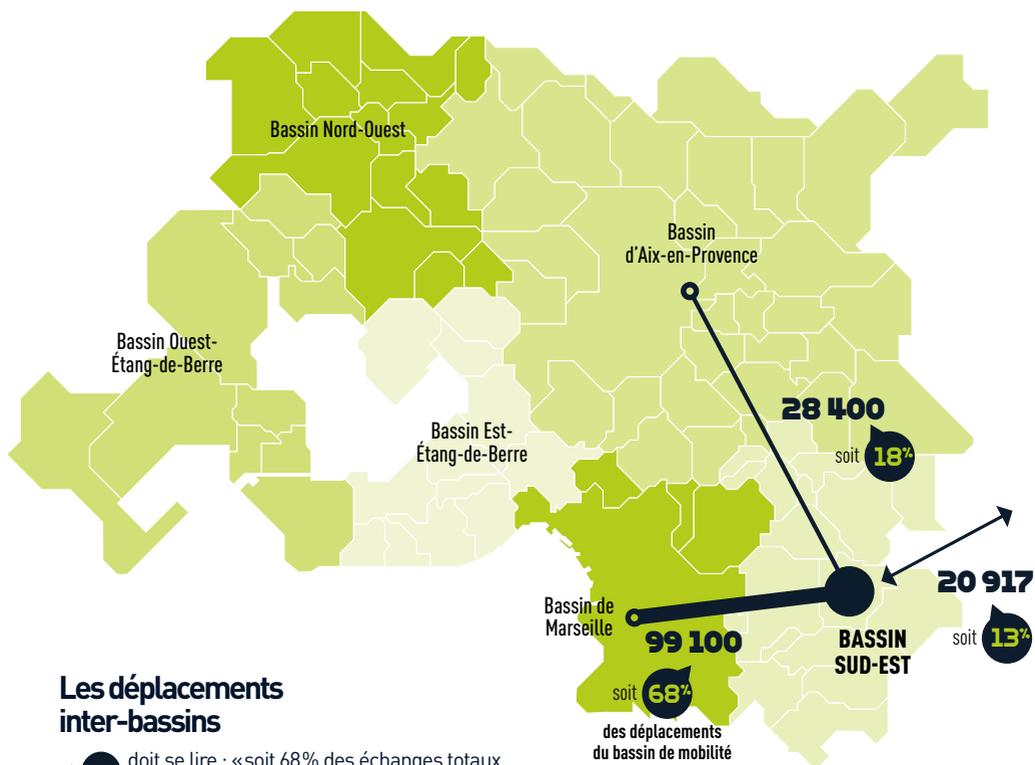
Un déplacement

Il est comptabilisé à chaque fois qu'un individu indique une nouvelle raison de se déplacer sur l'espace public quel que soit son mode de déplacement.

COMBIEN ?

LES ÉCHANGES EN 2019

LES PRINCIPAUX FLUX DE DÉPLACEMENTS



Les déplacements inter-bassins

soit **68%** doit se lire : «soit 68% des échanges totaux s'effectuent avec le bassin de Marseille».

Les déplacements inférieurs à 5000 ne sont pas représentés.

 **FLUX
RENTRANTS**
77 221

 **FLUX
SORTANTS**
77 385

LES ÉCHANGES DU BASSIN SUD-EST EN 2019

- 86% des flux entrants et sortants du bassin de mobilité Sud-Est sont internes à la Métropole.
- Plus de la moitié des échanges sont avec Marseille.
- 74% des déplacements sont internes au bassin, le territoire vécu quotidiennement par les habitants du bassin se localise majoritairement dans les bassins de mobilité.

/// AIDE À LA LECTURE //////////////////////////////////////

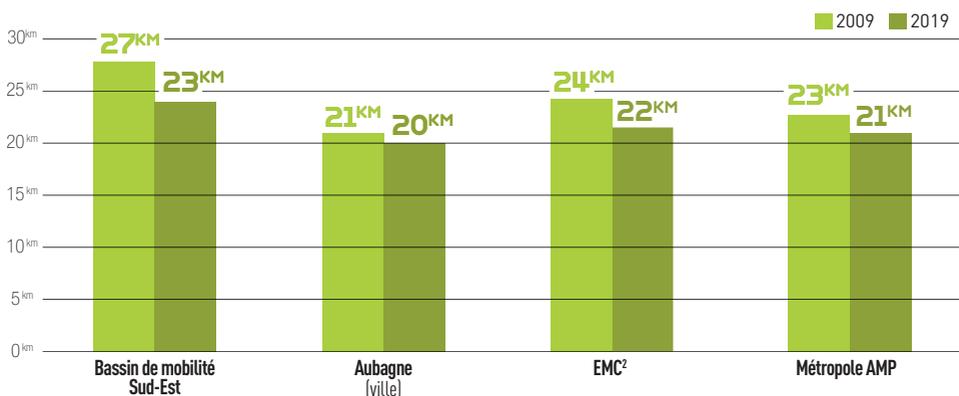
Qu'est-ce qu'un bassin de mobilité ?

En raison de la nature multipolaire et de la taille importante de la Métropole, le Plan de la mobilité a défini des bassins de mobilité sur lesquels s'organisent les mobilités quotidiennes :

- **le bassin de Marseille** : composé de Marseille et de 3 communes limitrophes Septèmes les Vallons, Plan-de-Cuques et Allauch ;
- **le bassin d'Aix-en-Provence** : composé d'Aix-en-Provence et 32 communes ;
- **le bassin Nord-Ouest** : composé de Salon-de-Provence et de 13 communes ;
- **le bassin Ouest Étang de Berre** : composé de Miramas, Istres, Martigues et 7 communes ;
- **le bassin Est Étang de Berre** : composé de Marignane, Vitrolles et 11 communes ;
- **les bassin Sud-Est** : composé d'Aubagne, La Ciotat et 16 communes.

COMBIEN ?

UNE FORTE BAISSÉ DES DISTANCES PARCOURUES



BASSIN SUD-EST

2009



Nombre moyen
de déplacements
3,7



Temps moyen
d'un déplacement
20 MiN



Distance moyenne
par personne
7,2 KM

2019



Nombre moyen
de déplacements
3,3



Temps moyen
d'un déplacement
21 MiN



Distance moyenne
par personne
6,9 KM

ENSEMBLE DES ENQUÊTES AMP

2019



Nombre moyen
de déplacements
3,4



Temps moyen
d'un déplacement
21 MiN

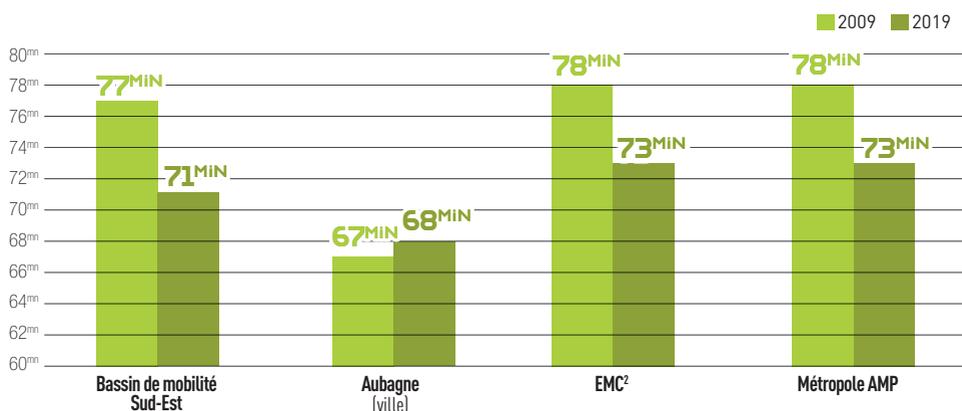


Distance moyenne
par personne
6 KM

/// AIDE À LA LECTURE

Les déplacements en lien avec l'extérieur du périmètre d'enquête 2009 ne sont pas comptabilisés afin d'assurer une comparabilité des données. Il s'agit de moyennes tous modes et tous motifs.

**EN 2019, LE TEMPS CONSACRÉ CHAQUE JOUR À SE DÉPLACER
POUR UN HABITANT DU BASSIN EST DE 1H17,
IL ÉTAIT DE 1H19 EN 2009**



- Les distances de déplacements et le temps passés à se déplacer durant une journée ont baissé dans le bassin Sud-Est.
- Si les habitants du bassin Sud-Est ont gagné 5 minutes de déplacement dans leur journée, les habitants de la ville d'Aubagne se déplacent une minute plus longtemps qu'en 2009.
- La vitesse moyenne d'un déplacement est d'ailleurs de 2 km/h plus rapide dans le bassin que dans la ville d'Aubagne.

**VITESSE MOYENNE
D'UN DÉPLACEMENT TOUS MODES
BASSIN DE MOBILITÉ
SUD-EST**

20KM/H

AUBAGNE

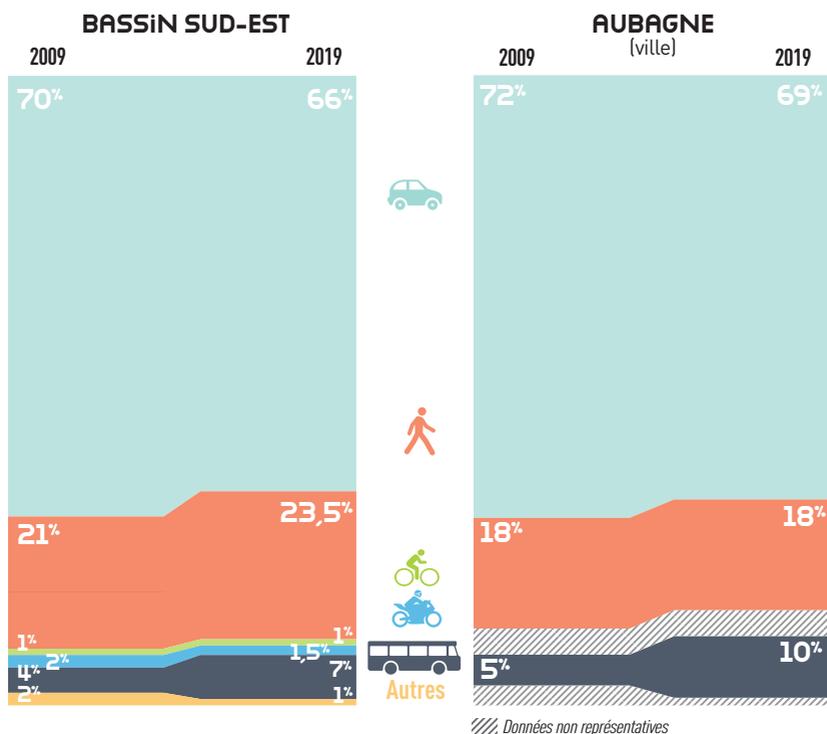
19KM/H

PÉRIMÈTRE EMC²

17,7KM/H

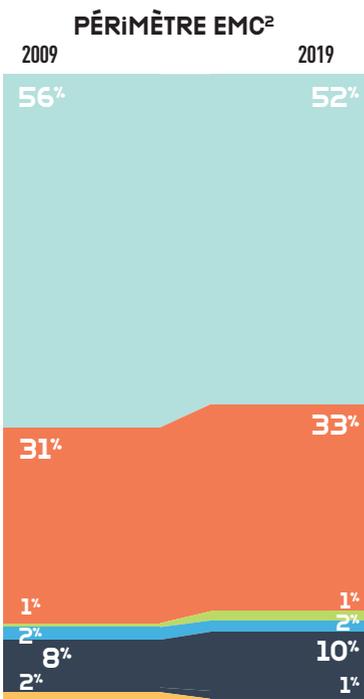
COMMENT ?

UNE FORTE PROGRESSION DE LA PART MODALE TC POUR AUBAGNE ET SON BASSIN

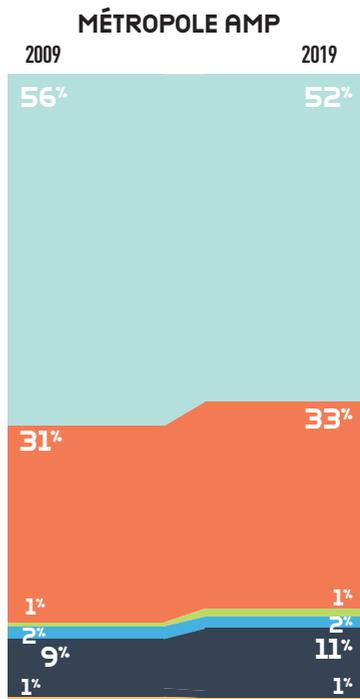


LES PARTS MODALES REPRÉSENTENT LA PROPORTION DES DÉPLACEMENTS QUI SONT RÉALISÉS SELON LEUR MODE PRINCIPAL.

- Une baisse de la voiture, mais une part modale voiture plus importante à Aubagne que dans son bassin.
- Moins de marche à pied à Aubagne.
- Une part modale TC qui a doublé à Aubagne, mais qui reste plus faible que sur le reste de la Métropole.



Autres



/// AIDE À LA LECTURE //

Les chiffres présentés ne sont pas ceux du lieu de résidence, ils regroupent l'ensemble des déplacements effectués dans les périmètres indiqués.

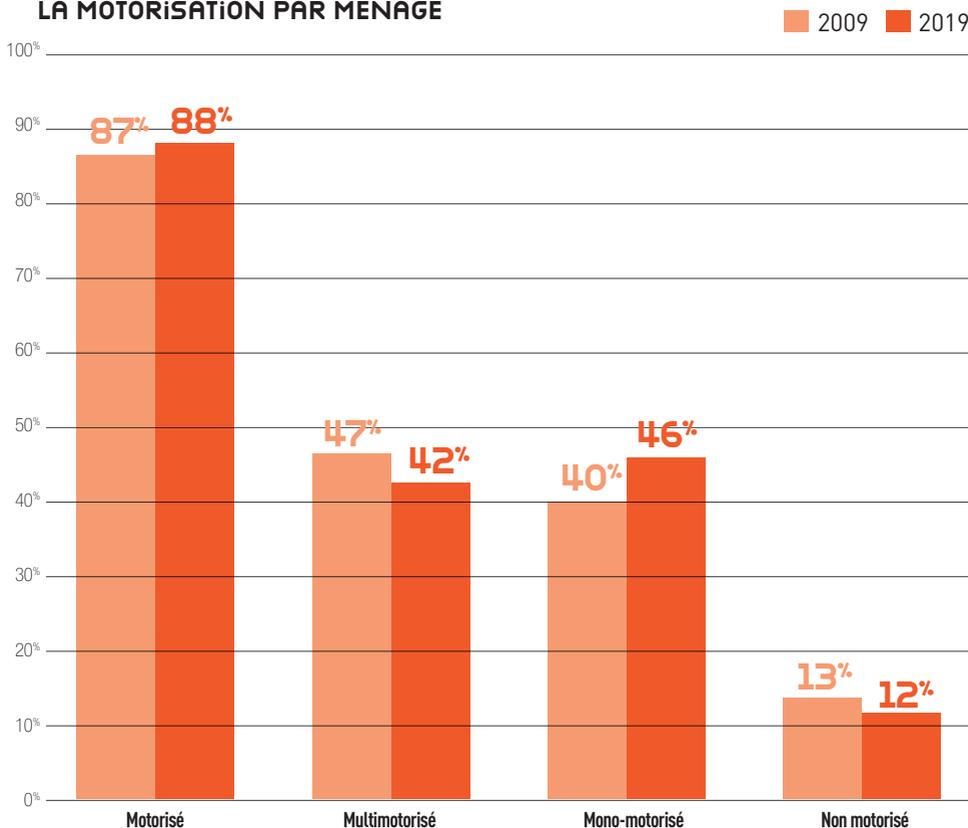
Exemple : « 18% des déplacements réalisés à Aubagne sont faits à pied » et non « 18% des déplacements réalisés par les habitants d'Aubagne sont faits à pied ».

COMMENT ?

UNE MOTORISATION QUI RESTE STABLE MAIS UNE BAISSSE DES MÉNAGES MULTIMOTORISÉS

Bien que la motorisation reste stable, les habitants du bassin Sud-Est possèdent moins de voiture : les multi motorisés ont diminué en 10 ans.

LA MOTORISATION PAR MÉNAGE

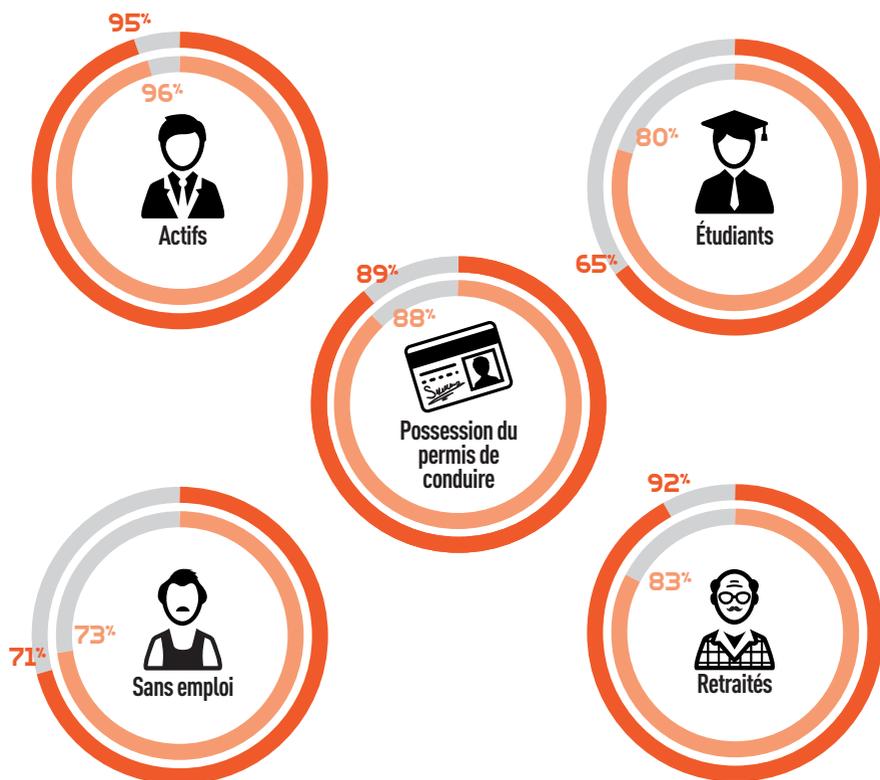


74% DES 18 ANS ET PLUS POSSÈDENT LE PERMIS DE CONDUIRE.

- La baisse de possession du permis de conduire est observée chez toutes les occupations à part chez les retraités.
- Les étudiants et retraités sont les occupations qui connaissent les plus grandes évolutions.
- Tout comme à l'échelle du périmètre de l'EMC², le taux de possession de permis de conduire a augmenté.

LA POSSESSION DU PERMIS DE CONDUIRE

■ 2009 ■ 2019

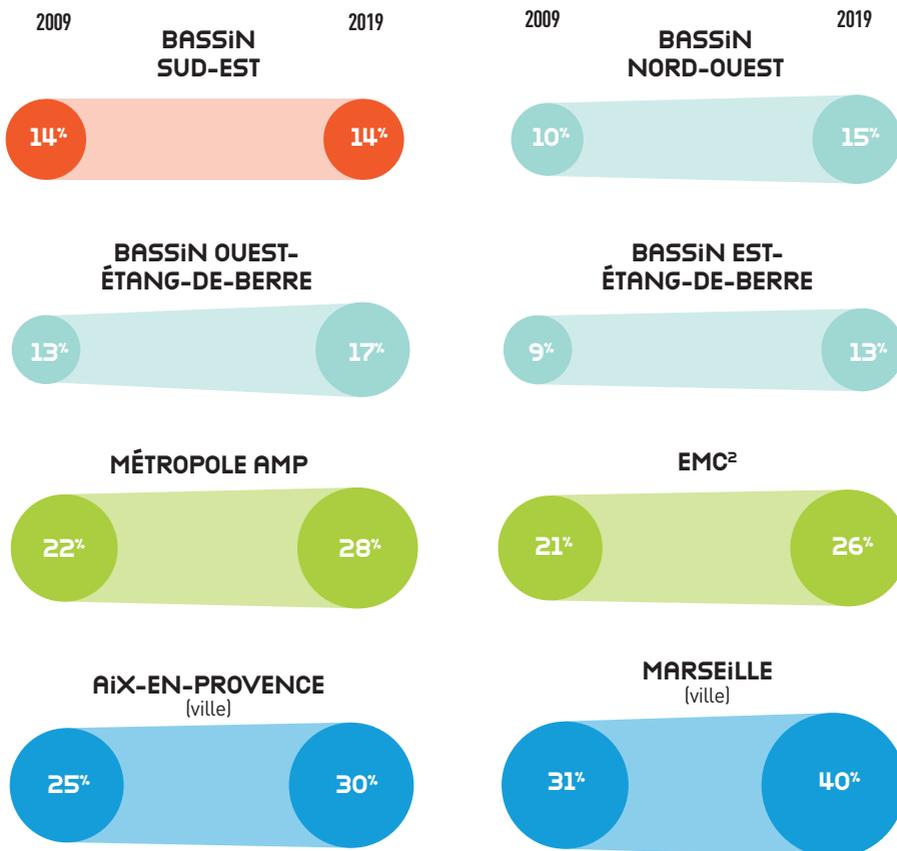


COMMENT ?

AUCUNE AUGMENTATION DES ABONNEMENTS TC

Malgré une belle progression de la part modale TC, aucune augmentation du taux de possession d'abonnement TC. En effet, depuis 2009, les transports en commun de l'agglomération d'Aubagne sont gratuits.

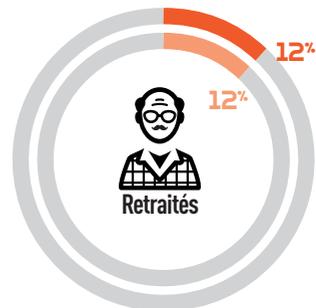
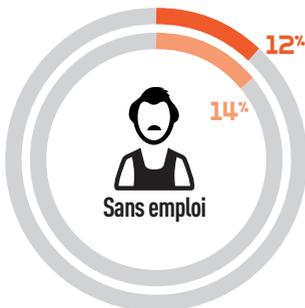
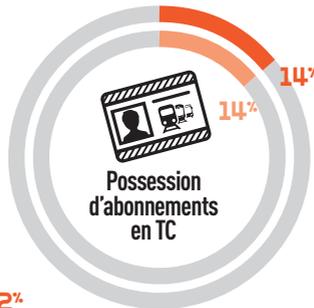
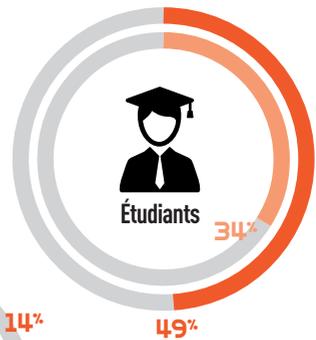
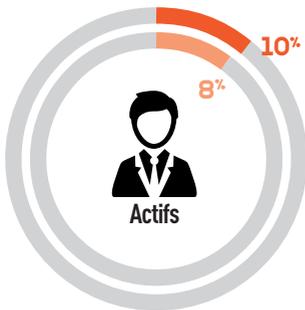
LA POSSESSION D'ABONNEMENTS AUX TRANSPORTS EN COMMUN



+ 15 POINTS DES ÉTUDIANTS ABONNÉS AU TC.

Le bassin de mobilité Sud-Est est celui qui a vu sa part d'abonnés TC la moins augmenter, celle des retraités est identique et les actifs n'ont pris que 2 points.

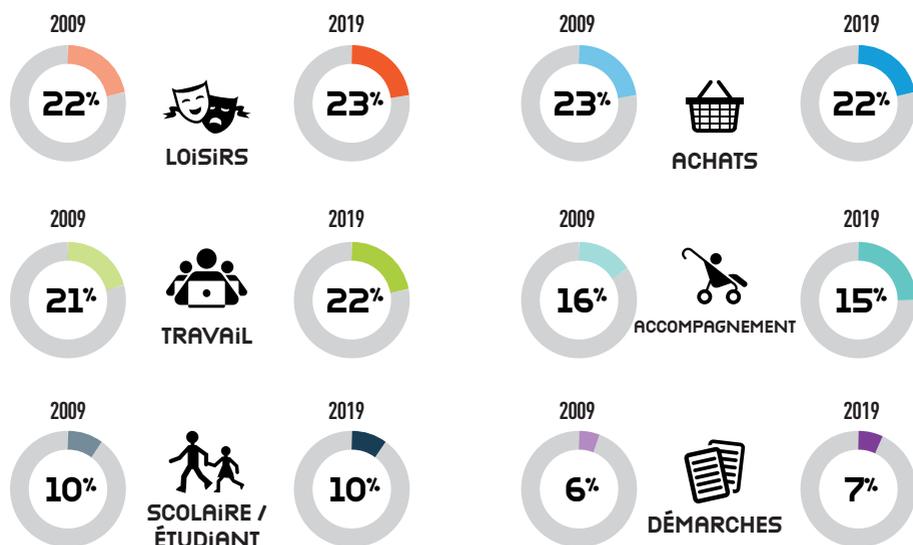
■ 2009 ■ 2019



POURQUOI ?

DE FAIBLES VARIATIONS DANS LES MOTIFS DE DÉPLACEMENT ENTRE 2009 ET 2019

LES MOTIFS DE DÉPLACEMENT



/// AIDE À LA LECTURE

Motif : le motif est toujours celui de la destination sauf quand il s'agit d'un retour au domicile, alors il est classé en fonction du motif origine.

Exemple : lieu de travail-domicile, le motif est travail.

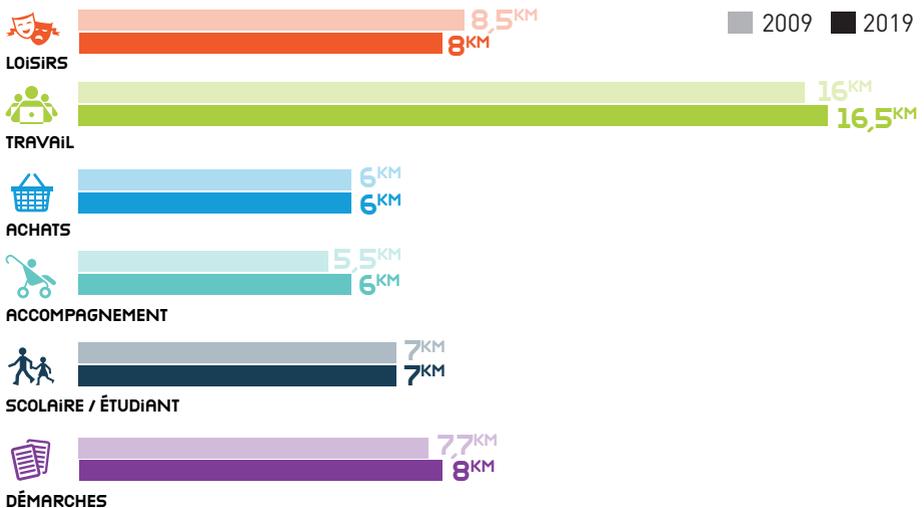
Déplacements contraints : les déplacements avec le motif scolaire et travail.

Exemple : domicile-travail.

LES DISTANCES MOYENNES PARCOURUES PAR DÉPLACEMENT ET MOTIF

Les distances varient selon les motifs. Malgré une légère augmentation : c'est dans le bassin Sud-Est que l'on parcourt le moins de kilomètres pour le travail après le bassin de Marseille. Les distances moyennes pour l'achat, le loisir et

le scolaire ont diminué pourtant aucune distance moyenne par motif ne correspond à des logiques de proximité, ce qui explique le recours important de la voiture dans les déplacements.

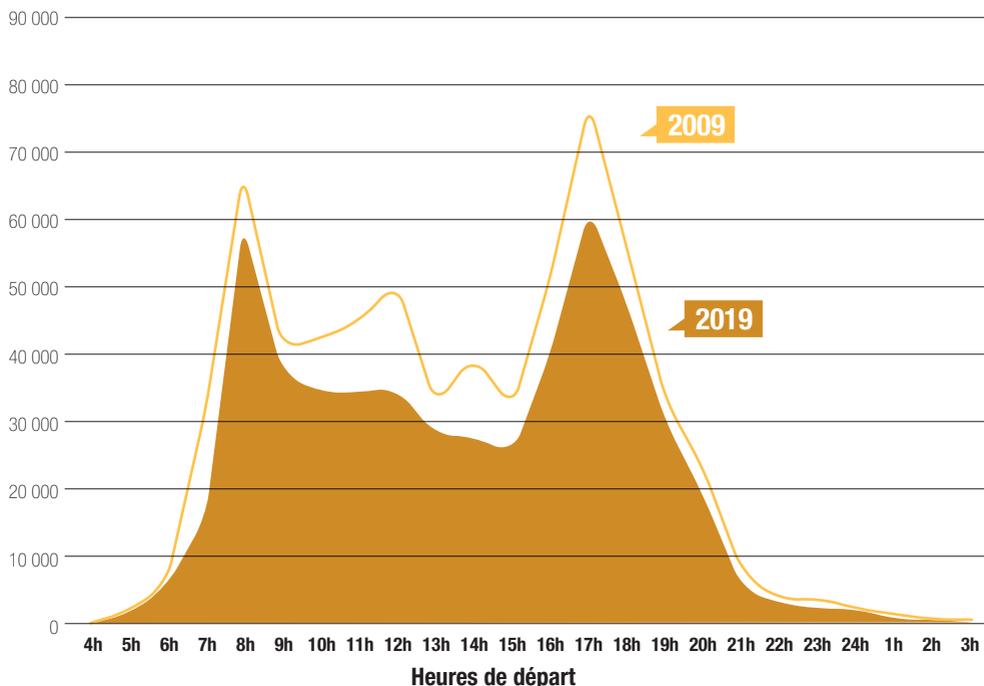


QUAND ?

UNE FORTE CHUTE DES DÉPLACEMENTS À TOUTE HEURE DE LA JOURNÉE

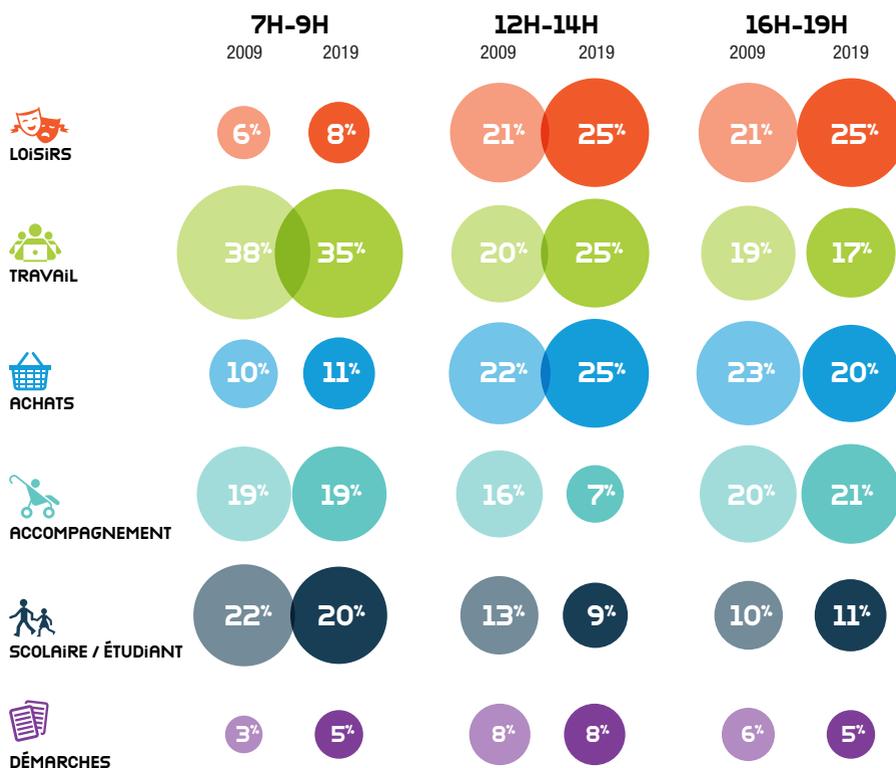
LES ÉVOLUTIONS MAJEURES :

- des heures de pointe du matin et soir qui n'ont pas évolué en 10 ans, 8h le matin et 17h le soir ;
- disparition des pointes de midi et de 14h et une forte baisse du nombre de déplacements liés au scolaire et à l'accompagnement sur ce créneau horaire, mais plus de déplacements liés au travail.



DEUX FOIS MOINS D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT LA PAUSE DÉJEUNER EN 10 ANS

Les déplacements liés au travail diminuent en heure de pointe du matin et du soir, mais augmentent pendant la pause déjeuner. Les déplacements non contraints (hors travail et scolaire) eux s'effectuent majoritairement pendant la pause déjeuner et l'heure de pointe du soir.





Direction Études et stratégie
Direction des Infrastructures et Équipements de Mobilité
Direction de Proximité centre-nord-ouest - Économie des Transports
Direction Proximité Sud, Offre, Régies, Systèmes d'Information
Direction Agendas Programmation et Mobilité Durable

www.ampmetropole.fr

EN PARTENARIAT AVEC

